



Daniel Fasquelle : « Ce n'est pas sérieux ! »

Les élus de la CCMTO sont en colère et n'hésitent pas à le faire savoir.

- C'est à l'occasion du dernier conseil communautaire de la CCMTO, une séance qui a eu lieu jeudi dernier au Touquet, que Daniel Fasquelle a souhaité réagir au derniers recours déposé par le GDEAM.

Comme à son habitude, celle prise depuis quelque temps, le président de la CCMTO n'a pas eu que des mots tendres pour qualifier les agissements des membres de l'association présidée par Mariette Vanbrugghe. Rapidement, Daniel Fasquelle a expliqué qu'il comptait bien ne pas en rester là. « Un recours contre le permis d'aménager, bien sûr que c'est une mauvaise nouvelle ! », a-t-il lancé, avant d'ajouter, « Nous allons observer avec nos services les motifs de ce recours et surtout, de quelle manière nous allons défendre notre position. »

Le projet Opalopolis en péril ?

Daniel Fasquelle trouve que cette démarche peut mettre en péril la suite du projet Opalopolis : « Nous avons énormément travaillé sur ce projet, notamment au niveau du respect de la zone humide. Je trouve blessant et vexant de dire que nous sommes guidés par le calendrier électoral. Ce recours contre le permis d'aménager, ce n'est pas sérieux ! Nous ne pouvons pas attendre de nouveau. Si le permis d'aménager a été déposé au mois de septembre 2011, c'est parce que nous ne pouvons pas le faire avant. Aujourd'hui, allez expliquer à un chômeur qu'il va falloir qu'il attende pour obtenir un emploi et tout ceci à cause d'un recours. C'est inadmissible ! On tire la sonnette d'alarme, les entreprises iront ailleurs si on ne démarre pas prochainement. » Une nouvelle fois, Daniel Fasquelle tend la main au GDEAM pour pouvoir aménager 12 hectares et discuter pour les 58 hectares suivants.

GB.